

FORMATION CONTINUE

Perfectionnement à l'externat | Superviser avec impact : inclure, soutenir, responsabiliser

Public cible

Cette formation annuelle obligatoire s'adresse à l'ensemble des personnes superviseuses à l'externat **en santé publique**, quel que soit leur niveau d'expérience.

Contexte

Elle vise à renforcer les compétences essentielles en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA) en contexte académique et clinique. En cohérence avec les objectifs de la faculté et les exigences des organismes d'agrément, cette formation vise à clarifier les principes de responsabilité sociale et d'EDIA, à reconnaître les biais influençant la supervision et à mettre en œuvre des pratiques favorisant un milieu d'apprentissage inclusif et sécuritaire. Elle outille ainsi les personnes superviseuses à agir comme modèles de rôle et à soutenir activement des environnements de stage conformes aux valeurs institutionnelles et aux attentes contemporaines de la pratique médicale.

Des activités comportant des mises en situation et des discussions en plénière seront mises à contribution pour stimuler la participation et favoriser l'appropriation des concepts ainsi que des stratégies présentées.

Objectifs

À la suite de cette formation, les personnes participantes seront en mesure de :

1. Expliquer les notions de responsabilité sociale et d'équité, diversité, inclusion et accessibilité (EDIA) ainsi que leurs implications dans un contexte académique et clinique;
2. Identifier des biais cognitifs susceptibles d'influencer la supervision clinique des externes;
3. Utiliser des stratégies de supervision adaptées pour soutenir un environnement d'apprentissage respectueux, inclusif, équitable et sécuritaire.

QUAND

Le 12 mai 2026

de 9 h 00 à 11 h 00

(heures de l'Est)

DURÉE

2 heures

LIEU

Microsoft Teams

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :

11 mai 2026

Référentiel de compétences pédagogiques

Le ou les contextes d'enseignement de cette formation sont :

- la supervision et l'encadrement en stage clinique;

La ou les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Réfléchir quant à la qualité de son enseignement et s'engager dans une démarche de développement pédagogique.

Informations additionnelles

Afin d'assurer une expérience de formation accessible et inclusive, nous vous invitons à nous informer de tout besoin d'adaptation ou de soutien.

Animation

Animation :

Pre Nabila Kadaoui, Département des sciences de la santé communautaire

Conception :

Pre Nathalie Gagnon, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Joanie Rinfret, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Carolina Lucena Fernandes, Département de médecine

Pre Nabila Kadaoui, Département des sciences de la santé communautaire

Mme Nadia Turgeon, conseillère pédagogique du CPSS

Mme Véronique Foley, conseillère pédagogique du BRS

Comité scientifique :

Pre Joanie Rinfret, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Nathalie Gagnon, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Laurie Simard, Département de chirurgie

Pre Catherine Bertholet, Département d'obstétrique-gynécologie

Pre Geneviève Minville, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Stéphanie Lemay, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pr Laurent Coulloudon, Département de psychiatrie

Pre Chantale Vallée, Département de médecine

Pre Karine Forget, Département de psychiatrie

Pre Chelsea Lefort, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Mariline Lupien St-Pierre, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pr Maxime Tissot-Therrien, Département d'anesthésiologie

Pre Andréanne Dufour, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Accréditation

Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, lequel est agréé par le Comité d'agrément de l'éducation

médicale continue (CAÉMC) dont le Collège des médecins du Québec (CMQ) est partenaire. Pour les professionnelles et professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures** de formation accréditée. Les personnes participantes doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures** d'activités de développement professionnel (catégorie A).

La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures** de section 1.

Cette activité répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures** de crédits d'activité certifiée Mainpro+^{MD}.

Cette formation est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.